

Image not found or type unknown



## Vente entre particulier

Par **gibus85\_old**, le **26/06/2007** à **16:06**

j'ai vendu d'occasion un appareil il y a 2 mois

J'ai vendu l'appareil par petite annonce Sans garantie. Apres deux mois et demi l'acheteur me contact par telephone pour me dire que l'outil ne marche pas et qu'il souhaite un dedomagement .Il me menace de poursuites juridiques. Que dois je faire ? Merci